



## Présentation

Vingt ans après sa création en droit hospitalier, le contrat d'activité libérale du praticien hospitalier temps plein a trouvé indiscutablement sa place dans le système sanitaire français. Il est vrai, toutefois, qu'il reste encore un outil juridique susceptible de soulever quelques controverses à plusieurs égards.

D'abord, en l'état actuel du droit, ce contrat n'en est pas un à proprement parler, puisqu'il s'agit d'une autorisation administrative délivrée au praticien par l'autorité de tutelle. C'est donc un vrai faux contrat au regard des classifications traditionnelles ; pour autant, le PH doit être extrêmement attentif par rapport aux clauses proposées.

Ensuite, au regard de la redevance due par le praticien en contrepartie des prestations offertes par l'établissement, la base juridique est pour le moins incertaine en raison d'un arrêt rendu par le Conseil d'État le 16 juillet 2007. Cette jurisprudence a pour effet d'induire un changement dans le calcul de la redevance ; ce qui pourrait en même temps procurer une seconde jeunesse au contrat d'activité libérale.

Ce livre, agrémenté de nombreuses jurisprudences, s'adresse non seulement aux praticiens hospitaliers temps plein, mais aussi aux établissements, permettant ainsi à tous de déjouer les pièges d'une réglementation pas toujours bien lisible.

## À propos de l'auteur



Cyril Clément est avocat au barreau de Paris, maître de conférences à l'Université Paris 8, auteur de nombreux articles et ouvrages en droit de la santé.

Cyril CLÉMENT

Le contrat d'activité libérale  
des praticiens hospitaliers

ESSENTIEL  
Les Études Hospitalières

Cyril Clément

### Fiche technique

Parution : février 2008

Collection : **Essentiel**

ISBN : 978-2-84874-084-3

ISSN : 1631-9702

Support : papier

64 pages

Format : 115x180mm

Prix : 16,00 €

Réf. 9782848740843



9782848740843



**LEH Édition**

<http://www.leh.fr> - tél. 05 56 98 85 79 - [info@leh.fr](mailto:info@leh.fr)  
document imprimé le 22 mai 2012

